

2021



LE VOYACAIS

JANVIER

C'est dans un contexte de crise sanitaire, sécuritaire et économique que je m'adresse à vous, chères Voyacaises, chers Voyacais, la cérémonie des vœux ne pouvant avoir lieu dans des conditions où chacun d'entre vous ne se serait senti en sécurité.

Je vous présente, avec l'équipe municipale, tous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Vœux de bonne santé, de réussite dans ce que vous entreprenez. Que cette année 2021 permette de voir se réaliser toutes vos espérances pour vous-même, pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée toute particulière pour les plus démunis, les personnes qui souffrent de la maladie, de la solitude, les familles dans la difficulté et pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2020. Et je n'oublie pas nos commerçants, artisans et associations dans ces moments très difficiles.

Plus simple que des vœux... c'est un nouvel horizon avec un arc-en-ciel en coin que je vous souhaite pour l'année 2021 !

Je crois que nous en avons bien besoin, tant celle qui vient de se terminer a été assez incertaine, avec son lot de bonnes nouvelles qui, à peine publiées, qu'une mauvaise venait les remettre en cause et le tout annonçant un avenir encore plus difficile.

Cette année 2020 a été marquée par le renouvellement municipal, et surtout par la COVID 19 partout en France.

Confrontés aux baisses de dotation, à la suppression de la taxe d'habitation.... il nous reste comme seule marge de manœuvre

financière la taxe foncière pour ne pas devenir trop dépendant de l'État.

Mais je crois qu'il est déjà trop tard, même si j'aime à rêver que faire machine arrière est encore possible pour que nos communes ne deviennent pas des coquilles vides.

Seules les élections font bouger les lignes et elles comptent toutes. Croire que seule la présidentielle peut faire changer la destinée de nos territoires est une grave erreur.

Régionales, départementales... ces élections sont toutes cruciales, parce que ce sont les mêmes qui pour se faire élire vous parlent de proximité, mais font tout le contraire dans leurs choix ! Vos Élus actuels sont très conscients des difficultés, mais ils font tout pour que notre Commune reste une Commune de proximité où il fait bon vivre tout en se dirigeant sereinement vers l'avenir.

La COVID a démontré combien l'échelon communal était indispensable.

La crainte et l'espérance sont les deux ressorts les plus puissants d'un gouvernement.

Mes remerciements vont aux employés communaux qui ont assuré la continuité des services et aux personnes ayant participé à l'illumination de notre village pendant les fêtes de Noël.

Que vos résolutions pour 2021 vous guident, moi, une fois encore, je vous souhaite plein de bonnes choses, prenez bien soin de vous.

Le Maire
Thierry Blaszczyk

B
o
n
n
e

A
n
n
é
e

Gaëlle tu as la parole

Je m'appelle Gaëlle Robin. J'ai 40 ans et je suis avec mon compagnon Alexandre depuis presque 20 ans. Nous sommes mariés depuis un peu plus de 13 ans. Nous avons 2 filles Hénorine 15 ans, et Tanaïs 12 ans. Je suis maman au foyer. Nous habitons aux Bois des Cerfs depuis 16 ans.

En famille nous pratiquons au maximum le 100 % maison et les astuces de grand'mère en fabriquant

notre pain et nos viennoiseries, nos pâtes, nos conserves de légumes du jardin, nos pâtés, boudins et apéritifs (vin de pissenlits, pêches, pâquerettes). Nos produits ménagers (lessive, produit vaisselle ...) et nos produits d'hygiène (shampoing solide, savon, dentifrice, déodorant...) font également partie de cette activité.

J'aime les loisirs créatifs, passer du temps en famille,

aller à la pêche à la ligne, à la pêche à pieds et à la balance pour attraper des crabes.

J'ai accepté de me présenter en tant que conseillère car depuis que mes filles ont grandi et qu'elles ont moins besoin de leur maman, j'ai plus de temps pour moi. Et ce temps libre, je veux l'investir pour participer à la vie de la commune et continuer à la faire évoluer, car il fait bon vivre à Vouhé.

Antoine Chazal—Votre Kiné

« Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Antoine Chazal, j'ai 30 ans, je suis Pacsé et j'ai 1 fille d'un an, Adèle. Je suis né à St Nazaire où j'ai fait mes études. Je suis parti ensuite à Nantes puis à Alençon où j'ai suivi ma formation de Kinésithérapeute, et obtenu mon Diplôme d'Etat en 2015. Après avoir fait divers remplacements, notamment en Guadeloupe, je suis arrivé à La Rochelle en 2016, ville d'origine de ma femme, Kiné elle aussi. J'ai ensuite fait 1 année à Lagord et 3 ans à Vérines et Sainte-Soulle.

Je me suis formé sur les Kiné respiratoires du nourrisson, des thérapies spécifiques sur les nerfs, des thérapies manuelles du dos et dernièrement sur du Dry Needling, thérapie nouvelle qui consiste à traiter les muscles par le biais d'aiguilles d'acupuncture.

Il est maintenant temps pour moi de prendre un nouveau virage dans ma vie professionnelle et le projet de Vouhé tombe à pic pour cela.

Après avoir fait quelques travaux dans l'ancien salon de coiffure, le cabinet est prêt à vous accueillir Place de la Poste. J'effectue aussi des déplacements à domicile.

Pour l'avenir, j'espère que le planning se remplira vite afin de pouvoir envisager de nouveaux projets d'ici 1 an et demi, 2 ans si possible.

L'objectif serait d'acquérir tout le bâtiment dans lequel je suis actuellement, pour y faire de grosses rénovations afin de vous proposer des soins les plus efficaces possibles avec un grand plateau technique de rééducation, une nouvelle salle, pour accueillir, pourquoi pas, un nouveau collègue si la demande est là, et un autre local, pour une autre profession libérale dont la ville aurait besoin (Infirmier(e), Pédicure-podologue, orthophoniste etc...).

En attendant, je ne souhaite pas vous voir au cabinet car cela voudrait dire que votre corps vous joue des tours, mais sachez que je suis là si vous avez besoin, dans la bonne humeur et la convivialité, dans les bons comme dans les mauvais moments mais toujours avec le masque.

Je remercie Monsieur le Maire et la municipalité de m'avoir accompagné dans ce projet et j'espère que notre collaboration perdurera.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente Année 2021 et à bientôt.

Antoine votre Kiné. »



CHAZAL Antoine
Masseur-
kinésithérapeute
D.E.

Place de la poste
17700 Vouhé
09-75-80-78-96
06-33-33-07-20

Déploiement de la fibre pour internet Haut Débit

Madame Catherine Desprez et Monsieur Gilles Gay, Conseillers Départementaux, ont tenu une réunion d'information jeudi 17 décembre 2020 au sujet de la **Fibre et du Très Haut Débit**, au vu des nombreuses questions qui sont posées à ce sujet.

Thierry Blazezyk et Isabelle Proteau étaient présents.

Le développement de la fibre sur le département a commencé et le but est que 100 % des habitants soient reliés d'ici 2022.

La société Orange SA a été retenue pour effectuer ce développement par le biais d'une filiale nommée Charente Maritime Très Haut Débit ; elle est propriété publique départementale et a une délégation de service de 25 ans. La participation privée est à hauteur de 80 % du projet. Charente Maritime Très Haut Débit est chargée de construire, d'effectuer la maintenance et de s'occuper de la vente aux 4 opérateurs : Orange, Free, Bouygues et SFR. Ceux-ci devraient tous être présents dans l'année 2021. Les prix sont fixés par le département,

A ce jour, environ 500 personnes sont déployées sur le terrain pour tirer les 17 000 km de câbles nécessaires pour relier tous les habitants du département. Dans la mesure du possible, le raccordement utilise ce qui est déjà existant et la liaison à un logement se fera de la même façon que les autres réseaux déjà présents, sauf aux frais du propriétaire.

Malheureusement, les contraintes techniques et la conjoncture sanitaire ont retardé de 6 à 9 mois les calendriers initialement prévus. Pour exemple : pour un central de raccordement créé, il faudra attendre entre 1.5 et 2 ans pour que le dernier client puisse être raccordé. Les centraux d'Aigrefeuille et Surgères ont été ouverts en 2019 ; les 2 autres Marsais et Saint Pierre la Noue, en 2020.

Il ressort que dans certaines communes, beaucoup de poteaux doivent être créés, ce qui peut poser problème et que les informations ne sont pas assez rapidement transmises aux maires pour qu'ils puissent envisager des travaux si nécessaire.

Charente Maritime Très Haut Débit informe que ces données datent de 2018 et que parfois tout n'est pas à jour. Si, par exemple, de nouveaux fourreaux existent, ils seront évidemment utilisés et elle rappelle que pour pouvoir raccorder, il faut impérativement une adresse ; charge aux municipalités de mettre à jour leur adressage et de faire remonter les informations des nouvelles constructions pour que tous soient directement reliés au réseau avant son arrivée.

A ce jour, 100 000 logements sont déjà éligibles à la fibre sur 270 000 prévus. Tous seront raccordés en juin 2023. Il faut savoir qu'à partir de 2030, le réseau cuivre disparaîtra pour ne laisser la place qu'au réseau fibre. Il existe donc une continuité de service entre ADSL et fibre, le cuivre ne pourra pas être enlevé avant.

Le raccordement initialement prévu en 2020 sur Vouhé sera réalisé fin 2021.

--> plus d'info sur : www.charentemaritimetreshautdebit.fr

**Le
raccordement
sur Vouhé
sera réalisé
fin 2021**



La Mairie / L'agence postale

7 rue de la Mairie
17700 Vouhé
Tél : 05 46 68 96 16
Mail : mairie.vouhe17@orange.fr
Horaires
Mardi, Mercredi, Vendredi
14h30—18h30
Samedi 9h30—12h30

Retrouvez-nous
sur le site
vouhe17.fr

Les numéros d'appel d'urgence

Numéro d'urgence
européen : 112
Samu : 15
Police /Gendarmerie : 17
Sapeurs-pompiers : 18
Secours en mer : 196
Urgence aérienne 191
Numéro d'urgence
pour les personnes sourdes et
malentendantes : 114

La déchetterie de Vouhé

Un courrier de Cyclad a été adressé à Thierry Blaszyk, en date du 15 décembre 2020, l'informant de la fermeture définitive de la déchetterie de Vouhé.

Nous vous en communiquons quelques extraits :

« Lors d'une réunion au siège de Cyclad le 2 octobre 2020, (à laquelle Thierry Blaszyk, Isabelle Proteau et Sophie David avaient assisté), il avait été évoqué les difficultés de maintenir ouverte la déchetterie de Vouhé.

...

De conception ancienne et trop petites, certaines déchetteries qui ne permettent plus de répondre aux enjeux environnementaux, à la réglementation et à la qualité d'accueil souhaitée pour le public, sont amenées à fermer, d'autant qu'elles sont très proches d'autres déchetteries.

C'est pourquoi la déchetterie de Vouhé fermera définitivement ses portes au 1^{er} janvier 2021.

Située à 6 km de celle de Surgères, chaque habitant du secteur reste à 10 mn d'une déchetterie conformément aux préconisations de l'ADEME. Le territoire d'Aunis Sud, reste très bien doté en déchetteries, il en compte 5 pour 31 000 habitants, comme Aunis Atlantique (en comparaison le territoire de la Haute-Saintonge en compte 7 pour 69 000 habitants et à court terme la CDA de La Rochelle comptera 5 déchetteries pour 170 000 habitants).

...

Une information toute boîte sera envoyée en janvier 2021 aux habitants des communes concernées pour information.

...

Il n'a pas été possible d'ouvrir uniquement le samedi matin pour réceptionner les déchets verts en mutualisant cet accueil avec la plate-forme de compostage. Toutefois, des démarches sont en cours pour une réaffectation de ce site sur la thématique de préparation du bois (tri, broyage, stockage). »

AGRP 17

L'Association de Gestion et de Régulation des Prédateurs de la Charente Maritime (AGRP 17) sollicite, par un courrier, les Maires de toutes les communes pour motiver les habitants ayant subi des dégâts par certaines espèces d'animaux (fouines, renards, ragondins, corbeaux, pies, étourneaux, pigeons...) à se plaindre et de remplir des attestations de dégâts, à leur disposition en mairie.

Les piégeurs bénévoles de l'AGRP 17 ont déjà un rôle de lanceurs d'alerte, mais il n'y en a pas dans toutes les communes. La collectivité à besoin de preuves supplémentaires et de témoignages des administrés.

Le Préfet recense ces dégâts et nuisances afin qu'ils soient pris en compte par le Ministère de l'Ecologie et du Dé-

veloppement Durable pour classer certaines espèces sauvages et autoriser leur capture.

Ce recensement a pour but de lister les animaux piégeables afin de les réguler, et d'assurer la protection des cultures, des élevages et la lutte contre les zoonoses (tuberculose, leptospirose, échinococcose...).